



N^o 041

Le 11 février 1988

LE GOUVERNEMENT DU CANADA ACCORDE UNE AIDE FINANCIÈRE AUX
REQUÉRANTS DANS LES POURSUITES INTENTÉES CONTRE LA CIA

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a envoyé aujourd'hui des chèques pour un montant global de 180,000\$ aux neuf requérants qui ont intenté des poursuites judiciaires contre le gouvernement des Etats-Unis pour avoir financé un traitement expérimental dont ils ont fait l'objet à leur insu.

Au cours des années cinquante et au début des années soixante, la "Central Intelligence Agency" (CIA) a financé un traitement expérimental qu'ont subi des citoyens canadiens au "Allan Memorial Institute" à Montréal. Ces personnes cherchent depuis dix ans à obtenir réparation par voie judiciaire aux Etats-Unis. Le gouvernement du Canada est sensible à leur situation difficile et il reconnaît que les requérants ont besoin d'une aide financière leur permettant de poursuivre leurs démarches.

M. Clark a soulevé cette question à plusieurs reprises auprès du secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. George Shultz. Le gouvernement a également prêté son concours aux poursuites judiciaires en fournissant des documents et en autorisant un fonctionnaire à faire une déposition.

M. Clark a déclaré: "Jusqu'à maintenant, le gouvernement a soutenu leur cause par des voies diplomatiques; aujourd'hui, il a fait parvenir à chacun d'eux un don de 20,000\$. Il met cet argent à leur disposition pour les aider à faire face à leurs frais judiciaires et, également, pour leur donner une preuve tangible du soutien qu'il continue de leur accorder".

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures